

Les subsides

voir dans le compte rendu des délibérations du comité, il a déclaré ceci:

... nous ne pouvons pas promettre que nous aurons atteint 2.5 p. 100, ce qui serait un objectif souhaitable, d'ici à 1990, ni que nous aurons le capital humain nécessaire pour maintenir un tel niveau d'activité dans le domaine de la recherche et du développement.

Ce n'est pas du tout la même chose que les belles paroles que nous avons entendues pendant et avant la dernière campagne électorale. En 1984, le premier ministre (M. Mulroney) avait déclaré: «Nous devons doubler nos dépenses pour la recherche et le développement et tripler notre détermination pour atteindre cet objectif.» Qu'est-ce que le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a dit aujourd'hui? Il a déclaré: «Je ne me rappelle pas les mots exacts qui avaient été utilisés, monsieur le Président...»

Il s'est passé bien des choses depuis 18 mois. Au départ, il était question de doubler les dépenses et de tripler notre détermination, mais le ministre dit maintenant: «Je ne me rappelle pas les paroles exactes...» Je suis certain que les Canadiens qui suivent le débat et qui ont vu ce qui s'est passé à la Chambre depuis quelques jours auront tôt fait de comprendre ce petit jeu. Ils s'empresseront de conclure qu'on leur a tout simplement jeté de la poudre aux yeux au cours de la dernière campagne électorale.

Je voudrais citer une autre déclaration du ministre ces derniers jours. Elle concerne encore le rapport du comité, alors que, s'étant fait rappeler la promesse de doubler les crédits affectés à la recherche et au développement, le ministre a déclaré:

● (1650)

Les membres de l'opposition sont obsédés par les promesses; pour ma part, je préfère penser aux objectifs...

Ce qui me ramène à la question que j'ai posée hier à la Chambre: quand est-ce qu'une promesse n'en est plus une? Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Siddon) y a répondu. Une promesse n'en est plus une quand elle devient un objectif.

La promesse d'accroître les crédits à la recherche et au développement vient d'être déclassée parmi les priorités du gouvernement. S'il y a un domaine où ce dernier aurait dû respecter ses engagements, c'est bien celui-là. Il a promis de relancer la croissance de l'économie et de créer des dizaines de milliers d'emplois. Sur quoi peut-on s'appuyer pour relancer l'économie? On est unanime à reconnaître aujourd'hui que les assises de la croissance économique sont le secteur technologique et celui des sciences et de la recherche. Cependant, le ministre et son gouvernement nous apprennent qu'il faut reléguer ces secteurs à l'arrière-plan à cause du déficit.

Le parti conservateur n'a pas fixé son attention sur le déficit au cours de la dernière campagne électorale. On nous a promis la croissance. Le seul moyen de supprimer le déficit consiste certainement à redonner du travail aux Canadiens. C'est ce qu'on nous a promis. Il est vrai que nous avons un déficit considérable. Mais le Canada compte un million et demi de chômeurs. Si nous pouvions donner de l'emploi à la moitié d'entre eux, à 750,000 personnes, le déficit s'en trouverait réduit de beaucoup, sinon annulé.

Comment peut-on remettre les chômeurs au travail? Il s'agit pour nous de stimuler l'économie, de relancer la recherche et le développement et d'appliquer les nouvelles technologies à nos

secteurs traditionnels comme les pêches, les forêts et l'agriculture. Il y aurait lieu aussi de dépenser judicieusement dans de nouveaux secteurs comme la biotechnologie et l'aérospatiale.

Je ne peux m'empêcher de relever la remarque qu'un député d'en face a lancée tout à l'heure, à savoir que la relance de l'économie passe nécessairement par les investissements étrangers. Ce n'est certes pas ce qu'on nous avait promis. En ce qui me concerne, le recours aux investissements étrangers est le propre d'un gouvernement à court d'idées, qui ne fait pas confiance aux talents des Canadiens et qui n'a pas de programmes en vue de créer de l'investissement et des emplois grâce aux efforts des Canadiens. On s'était engagé, avant les élections, à stimuler l'imagination des Canadiens et à les inciter à l'action. Les élections remontent déjà presque à dix mois, et tout ce que le gouvernement a à nous dire d'un ton geignard, c'est que les investissements étrangers vont régler les problèmes.

C'est pour ces raisons que j'appuie cette motion. J'estime que la Chambre doit blâmer le gouvernement. Malheureusement, nous ne sommes pas suffisamment nombreux, mais je suis certain que si les députés du gouvernement se regardaient en face dans un miroir et interrogeaient leur conscience avant de venir voter à la Chambre, ils se joindraient à l'opposition pour renverser le gouvernement.

M. le vice-président: Des questions ou commentaires?

M. Orlikow: Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au député. J'aimerais savoir s'il s'est un peu penché sur l'histoire récente du Canada. Ne se rend-il pas compte que c'est durant la période de 1945 à 1957, sous la direction du ministre responsable de tout de l'époque, M. C. D. Howe, et de son gouvernement libéral, qu'il y a eu un énorme afflux de capitaux américains qui ont absorbé des entreprises canadiennes? Le député ne se rend-il pas compte que lorsque les libéraux ont repris le pouvoir sous M. Pearson, en 1962 et 1963, le ministre des Finances de l'époque, M. Walter Gordon, a recommandé au gouvernement libéral de faire très attention aux investissements étrangers et de leur imposer des restrictions? Le gouvernement libéral de l'époque a mis en place l'Agence d'examen de l'investissement étranger, mais sans lui donner de pouvoir. Les investissements étrangers ont donc continué d'affluer au Canada en quantité sans cesse croissante, et 95 ou 97 p. 100 de toutes les demandes adressées à l'AEIE ont été approuvées.

Le député ne sait-il pas tout cela? Est-ce que cela ne montre pas une fois de plus la profonde différence dans les opinions des libéraux entre les périodes où ils ont été au pouvoir à ne rien faire et les périodes où ils sont dans l'opposition et expriment correctement certaines choses?

M. Berger: Monsieur le Président, je remercie le député de ses questions. Il nous a parlé de la période allant de 1945 à 1957. Il ne m'est pas possible d'endosser la responsabilité des mesures prises par C. D. Howe et les gouvernements de cette époque. Je pense que le député, s'il est franc, en dépit des lacunes qu'il attribue à l'AEIE, reconnaîtra que dans un grand nombre de secteurs de l'économie, les 10 à 15 dernières années ont vu un accroissement considérable de la propriété canadienne.

L'AEIE n'a peut-être pas apporté toutes les réponses, mais je pense que les gouvernements libéraux ont pris d'autres